



Circulaire d'orientation et de préparation de la rentrée 2013

publié le 12/04/2013

Descriptif :

La refondation de l'École de la République est une politique globale qui comprend la loi d'orientation et de programmation, actuellement examinée par le Parlement, et toutes les autres mesures relevant de réformes et de dispositions non législatives. Dès la rentrée scolaire 2013 et tout au long des prochaines années, il s'agit d'accomplir les évolutions souhaitées pour renouer avec la promesse républicaine de la réussite pour tous.

Sommaire :

- Circulaire d'orientation et de préparation de la rentrée 2013
- I.3. Faire entrer l'École dans l'ère du numérique

● Circulaire d'orientation et de préparation de la rentrée 2013

BO N°15 du 11 avril 2013 [↗](#)

circulaire du 10-4-2013

Sommaire [↗](#)

I - Les cinq grandes priorités de la rentrée 2013

- I.1. Reconstruire la formation professionnelle des métiers du professorat et de l'éducation
- I.2. Rénover en profondeur l'enseignement du premier degré
- I.3. Faire entrer l'École dans l'ère du numérique
- I.4. Atteindre des objectifs ambitieux de réduction du décrochage scolaire
- I.5. Développer l'éducation artistique et culturelle (EAC)

II - Une année de transition pour le collège et le lycée

- II.1. Rénover le collège unique : offrir des réponses pédagogiques différenciées pour garantir à tous les élèves l'acquisition du socle commun
- II.2. Permettre à tous les élèves du lycée de réussir pour favoriser leur poursuite d'études dans l'enseignement supérieur et leur insertion dans la vie professionnelle
- II.3. Relancer la mission de formation continue de l'éducation nationale

III - Favoriser la réussite éducative

- III.1. Relancer l'éducation prioritaire
- III.2. Faire en sorte que les dispositifs favorisant la réussite éducative bénéficient d'abord à ceux qui en ont le plus besoin
- III.3. Mieux scolariser les élèves en situation de handicap et les élèves à besoins éducatifs particuliers
- III.4. Installer un cadre protecteur et citoyen pour les élèves et les personnels
- III.5. Améliorer le dialogue entre l'École, ses partenaires et les familles
- III.6. Mettre l'innovation au service de la refondation

● I.3. Faire entrer l'École dans l'ère du numérique

Dans une société où la production et la transmission des connaissances sont radicalement bouleversées par les technologies numériques, l'École doit prendre la mesure de ces transformations et accompagner tous les élèves dans l'acquisition et la maîtrise des compétences numériques. Elle doit aussi, grâce aux outils numériques,

développer des pratiques pédagogiques attractives, innovantes et efficaces, offrant au système éducatif un véritable levier d'amélioration.

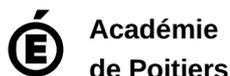
Le développement des formations au numérique constituera un moyen essentiel pour favoriser le déploiement des usages dans les classes ; il devra faire partie de la formation initiale et continue dispensée par les ESPE.

Pour favoriser ces évolutions, un service public du numérique éducatif est instauré afin de créer les conditions d'une action globale, concrète et durable en faveur du développement des usages par les élèves.

À moyen terme, il s'agira de mettre en place de nouveaux services numériques. À la rentrée 2013, ils concerneront les apprentissages fondamentaux et l'accompagnement personnalisé. Le développement des téléservices et la poursuite de la généralisation des espaces numériques de travail (ENT) dans les académies, en étroite collaboration avec les collectivités locales, assureront notamment une implication plus forte des parents dans le cadre des établissements.

Partenaires du service public du numérique éducatif, les collectivités devront être pleinement associées à la définition et à la mise en œuvre académique de la stratégie numérique. À cet effet, une instance de dialogue réunira dans chaque académie les acteurs départementaux et régionaux en charge du numérique.

La mise en œuvre de la stratégie numérique reposera sur la mobilisation des académies qui coordonneront leurs actions dans un projet numérique académique et créeront ainsi une dynamique auprès des écoles, des établissements et des personnels.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.